

# Accompagnement des organismes communautaires



# EN CONSTANTE ÉVOLUTION

En 2014, L'ŒUVRE LÉGER met de l'avant une nouvelle stratégie d'action visant entre autre à reconnaître l'importance pour les organismes communautaires de se doter de **bonnes pratiques de gestion** en plus de bien documenter leurs approches et leurs résultats.

S'appuyant sur les succès déjà obtenus auprès des organismes au Québec en matière de **renforcement organisationnel**, – en effet, depuis 2000, quelques 150 organismes ont déjà bénéficié de cet appui de L'ŒUVRE LÉGER, – il a été convenu d'enrichir ce travail d'accompagnement des organismes communautaires en ajoutant à celui-ci un autre volet soit celui de la **documentation des approches et des résultats**.



L'ŒUVRE LÉGER a établi un partenariat avec des ressources québécoises compétentes connaissant bien le milieu communautaire et qualifiées pour offrir ces services. L'accompagnement peut être offert par la permanence ou par les ressources externes. Nos partenaires ont pour mandat d'outiller les organismes dans leur processus de prise en charge et ce, en étroite collaboration avec eux.

La présente brochure présente les services offerts en renforcement organisationnel et en documentation des approches et des résultats à compter de 2017 ainsi que les différentes modalités de participation. Cette offre de services s'adresse prioritairement aux organismes déjà soutenus par L'ŒUVRE LÉGER ce qui n'exclut pas de venir en aide à d'autres organismes communautaires suivant les disponibilités budgétaires du programme.

Il est à prévoir, qu'au fur et à mesure de l'implantation de la stratégie d'action de L'ŒUVRE LÉGER, d'autres volets ou initiatives seront éventuellement mis en œuvre, notamment la pérennisation des actions et l'encouragement au partage des savoirs entre organismes d'ici et d'ailleurs. À suivre...

Bonne lecture!

Norman Maclsaac  
Directeur général

Lucie Lauzon  
Directrice des programmes  
au Québec

# RENFORCEMENT ORGANISATIONNEL

en collaboration avec

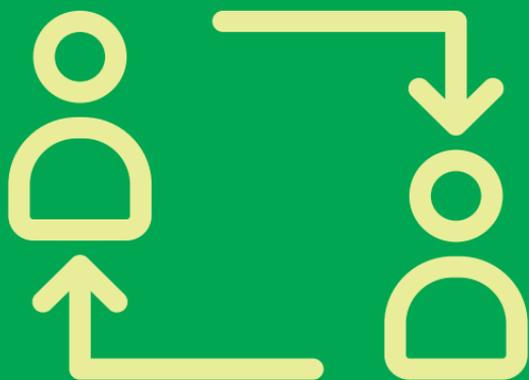


Désirez-vous être accompagné(e) pour **parfaire** vos habiletés dans la gestion de votre organisme, **réaliser** un diagnostic organisationnel, **entreprendre** une planification stratégique ou encore **développer** des stratégies de communication ?

La firme P.A.I.R. est un partenaire de L'ŒUVRE LÉGER depuis l'an 2000 et agit à titre de ressource auprès des organismes intervenant au Québec.

Ce programme s'adresse prioritairement aux organismes qui reçoivent ou qui prévoient recevoir une aide financière de L'ŒUVRE LÉGER dans le cadre des programmes d'aide financière en Sécurité alimentaire et en Inclusion sociale.

Tous les travaux réalisés dans le cadre de ce programme sont la propriété de l'organisme.



## 1. Service de consultation

Ce service est offert à des organismes qui désirent être accompagnés pour un besoin précis. Il peut s'agir du développement d'une politique de gestion, de la révision des règlements généraux, de la création d'un outil de travail ou encore d'un soutien temporaire en coaching.

Le temps requis pour la consultation peut varier selon les besoins mais est généralement de courte durée.

Ces demandes peuvent être déposées à n'importe quelle période de l'année. Ce service de consultation est gratuit pour les organismes.



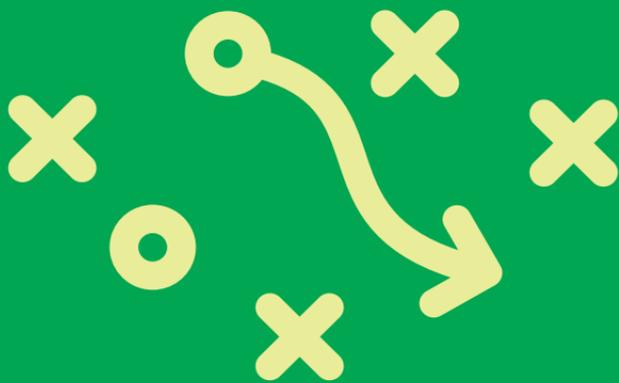
## 2. Diagnostic organisationnel

Pour un organisme déjà impliqué depuis plusieurs années dans sa communauté, il est important de prendre le temps de revisiter ses forces, d'identifier ses points faibles, somme toute de jeter un regard critique sur son fonctionnement.

La gestion des activités et des services, l'organisation des ressources humaines, physiques et matérielles, la vie associative et la gestion financière sont autant d'éléments qui sont pris en considération dans l'analyse.

Le temps requis pour la réalisation d'un diagnostic organisationnel est d'environ trois mois.

L'ŒUVRE LÉGER assume une partie des coûts reliés au diagnostic organisationnel. Un montant est demandé à l'organisme à titre de contribution au processus pouvant aller jusqu'à 3500 \$ + taxes. Le nombre d'organismes choisis par année pour ce type de soutien est limité.



### 3. Planification stratégique

Le besoin d'une planification stratégique arrive souvent au moment où l'organisme s'interroge sur son positionnement dans l'avenir. La planification stratégique est d'abord un processus qui permet aux différentes instances de l'organisme de réfléchir ensemble sur la situation de l'organisme, les défis auxquels il a à faire face, les opportunités qui s'offrent à lui, les contraintes aussi. La planification stratégique permet de se doter d'orientations stratégiques, de se fixer des objectifs à atteindre, d'élaborer un plan d'action pour les trois prochaines années.

Le temps requis pour la réalisation d'une planification stratégique est d'environ six mois. L'ŒUVRE LÉGER assume une partie des coûts reliés à la planification stratégique. Un montant est demandé à l'organisme à titre de contribution au processus pouvant aller jusqu'à 5 000 \$ + taxes. Le nombre d'organismes choisis par année pour bénéficier de ce type de soutien est limité.



## 4. Formation en communication

De plus en plus d'organismes manifestent le désir de se familiariser avec le monde des communications. Quel discours ou message employer pour bien se faire connaître, comment élaborer une stratégie de communication qui soit efficace, quelle identité visuelle rechercher, comment faire sa place dans les réseaux sociaux, autant de domaines qui exigent d'améliorer les compétences des organismes en la matière.

Cette formation peut se déployer en une ou plusieurs sessions de travail. Généralement offerte sous forme d'ateliers de groupe, elle peut accueillir plusieurs organismes à la fois.

Un calendrier des formations est proposé annuellement. Les organismes peuvent s'inscrire selon l'intérêt qu'ils portent au contenu proposé et suivant leur disponibilité aux dates établies.

Un regroupement d'organismes déjà formé peut également déposer une demande au nom des organismes qu'il représente. Une formation adaptée aux besoins peut alors être élaborée à cette fin.

L'ŒUVRE LÉGER s'engage à défrayer une partie des coûts des sessions offertes au calendrier. L'autre partie est à la charge des organismes et sera connu au moment des inscriptions.

# DOCUMENTATION DES APPROCHES

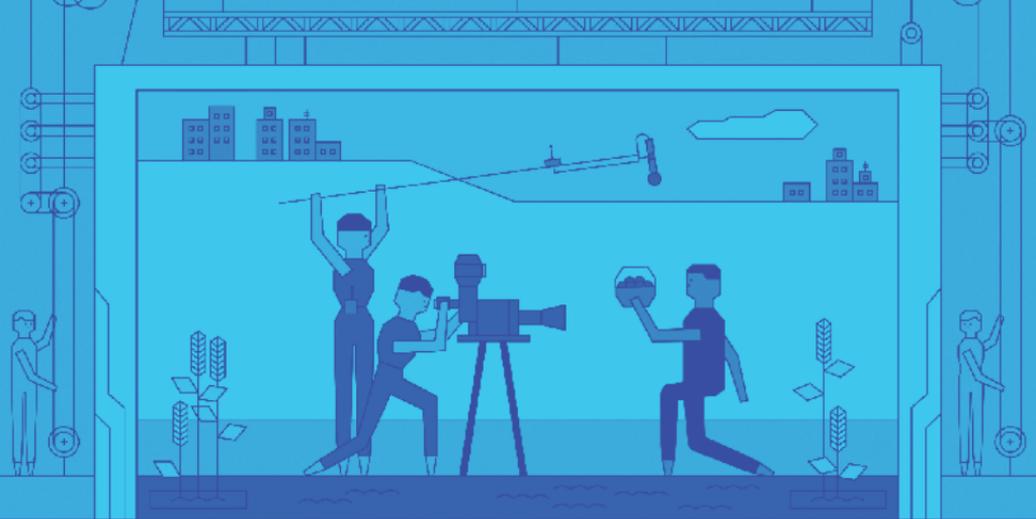
en collaboration avec



# Appropriation

Vous souhaitez raconter des **histoires bien vivantes**, démontrer l'impact qu'a votre organisation auprès des communautés, **partager visuellement vos trouvailles** en matière d'approche et d'innovation, cela devient possible grâce à la collaboration établie entre L'ŒUVRE LÉGER et Appropriation.

Rodés aux besoins des organismes communautaires, les membres de l'équipe d'Appropriation vous offre un service à la fois professionnel et personnalisé.



## 1. Projet multimédia clé en main

C'est en étroite collaboration avec l'organisme que l'équipe d'Appropriation réalisera pour vous un projet à caractère visuel qui a pour objectif de mettre en valeur tout le talent, le savoir-faire et l'engagement de votre organisme dans sa communauté. Divers moyens peuvent être utilisés pour atteindre les résultats attendus. Il peut s'agir de capsules vidéo, de photos ou encore de contenus interactifs.

Le but du projet multimédia clé en main est de fournir à l'organisme un produit de qualité qui l'aidera à bien communiquer à ses publics cibles la nature de ses interventions.

L'ŒUVRE LÉGER assume une partie des coûts liés au projet. Un montant est demandé à l'organisme à titre de contribution à sa réalisation. Le montant est défini suivant la nature du projet proposé. Le nombre d'organismes choisis par année pour bénéficier de ce type de soutien est limité.



## 2. Projet de formation

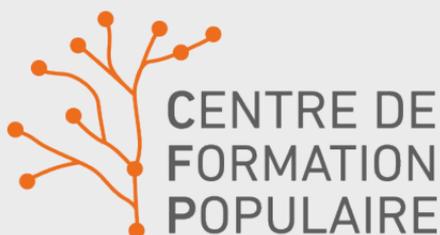
Des membres de votre organisme, employés ou participants, ont le goût de produire des photos, du son ou encore de la vidéo, mais ne savent pas par où commencer ? Pas de problème ! L'équipe d'Appropriation se met à votre service pour vous donner le goût de développer votre autonomie audiovisuelle en vous transmettant les connaissances techniques et ludiques qui faciliteront votre travail créatif.

En plus de la formation, un accompagnement et un suivi vous sont offerts dans le but de mener à bien votre projet.

L'ŒUVRE LÉGER assume une partie des coûts reliés au projet. Un montant est demandé à l'organisme à titre de contribution à sa réalisation. Le montant est défini suivant la nature du projet proposé. Le nombre d'organismes choisis par année pour bénéficier de ce type de soutien est limité.

# DOCUMENTATION DES RÉSULTATS

en collaboration avec



## 1. Évaluation participative

L'Évaluation est souvent un enjeu important pour les organismes. ÉvalPOP, offert par le Centre de formation populaire, est un programme de formation et d'accompagnement en évaluation participative des effets. Les finalités visées sont d'une part, l'apprentissage par les organismes de moyens visant à saisir les résultats de leurs actions pour pouvoir les améliorer et d'autre part, de meilleurs outils pour faire connaître et reconnaître leurs actions dans leur milieu.

Le programme ÉvalPOP s'offre à des cohortes de quatre à six organismes et se déroule sur une période de huit mois. Entre les rencontres de cohorte, chaque organisme réalise toutes les étapes d'un processus d'évaluation. Un calendrier du programme est proposé annuellement. Le nombre d'organismes choisis par année pour bénéficier de ce type de soutien est limité.

L'ŒUVRE LÉGER assume la totalité des coûts reliés au service.

# SOUSSION

Les organismes qui désirent soumettre une demande pour l'un ou l'autre des services offerts sont priés de compléter une fiche de demande.

Celles-ci sont disponibles sur le site web de L'ŒUVRE LÉGER à compter de mars 2017 ou auprès de la permanence du département de la programmation au Québec.

Avant de rendre une décision, une visite pourrait être effectuée par nos partenaires pour évaluer l'ampleur de votre demande et vérifier si les conditions sont présentes pour en faciliter la réalisation.

L'ŒUVRE LÉGER est fière de contribuer financièrement au maintien et au renforcement de votre action dans la communauté. Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à nous joindre au 514 495-2409.

